

**Pays Vallée du Loir**

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

**Extrait du registre des délibérations**

Date de la convocation : 15 mars 2018  
 Nombre de membres 45  
 Présents : 29 – Pouvoirs 8  
 Votants : 37

Vote : 37  
 Pour : 37  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : **30/03/2018**  
 et publication du **30/03/2018**.

**Présents (29) :**

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, Solange CARRE, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jean-Louis YVERNAULT.

**Pouvoirs (8) :**

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Gérard CROISEAU à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Laurent HUBERT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Carine MENAGE à Georges BITOT, Jacky VIRLOUVET à Jean-Michel CHIQUET.

**D18-22-03-2018 : Participations 2018**

	PETR	Tourisme	
Communauté de communes	Population 2018	7€/habitant	OTVL Participations 2018
Sud Sarthe	23 535	164 745,00 €	89 433,00 €
Loir Lucé Bercé	24 210	169 470,00 €	130 007,00 €
Pays Fléchois	27 345	191 415,00 €	196 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>75 090</b>	<b>525 630,00 €</b>	<b>415 440,00 €</b>

M. le Président rappelle que les participations seront appelées par tiers en avril, juillet et octobre et invite le comité syndical à se prononcer leurs montants.

Le comité syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés, après en avoir délibéré, approuve le montant des participations des communautés de communes adhérentes et en valide les modalités d'appel.

Fait à Vaas  
 Les jour, mois et an susdits  
 Suivent les signatures



Le Président  
 Régis VALLIENNE